

BROUILLON POUR CONSULTATION

CENTRE DE COOPÉRATION DE LA MÉDITERRANÉE DE L'UICN

PROGRAMME QUADRIENNAL 2009-2012



Brouillon pour consultation - AOÛT 2007

La version définitive avec les commentaires des membres et
partenaires sera disponible en Octobre 2007

ÍNDIX

1. INTRODUCTION	3
2. LA MÉDITERRANÉE : SITUATION ET TENDANCES	3
3. PROPOSITION DE VALEUR DE L'UICN	6
4. PRIORITÉS THÉMATIQUES GLOBALES ET RÉSULTATS GLOBAUX DE L'UICN	7
5. RÉSULTATS ET SUBRÉSULTATS DE LA COMPOSANTE MÉDITERRANÉE	9

1. INTRODUCTION

Le Programme de l'UICN 2009-2012 – Façonner un avenir durable – se fonde sur des preuves solides et une évaluation des réalités politiques: nous devons approfondir les liens entre la santé de l'environnement et le bien-être des populations humaines et devons apporter une perspective environnementale à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, au Plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable, ainsi qu'à l'objectif visant à enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010. Ces instruments qui tous ont été approuvés par les gouvernements n'apporteront les résultats escomptés que s'ils reposent sur des principes environnementaux judicieux.

Comme programme thématique de l'Union, le Centre de coopération de la Méditerranée de l'UICN (UICN - Med) travaillera au sein de ce cadre, avec les membres de l'UICN et les partenaires régionaux, pendant la période quadriennale 2009-2012, en mettant en oeuvre un programme applicable, adéquat et durable pour répondre au mieux aux priorités de la région méditerranéenne.

Ce document présente le projet de programme 2009-2012 de l'UICN-Med, qui sera objet de débat avec les membres et les partenaires, et qui devra être achevé à la fin septembre 2007. Le programme sera soumis à approbation lors du Congrès mondial de conservation (WCC) qui se tiendra à Barcelone en octobre 2008.

Les consultations sur le document en question pourront être faites de deux manières différentes :

- Électroniquement : en envoyant les commentaires à rami.salman@iucn.org. L'échéance limite pour recevoir les commentaires sera le 21 septembre 2007
- Consultations directes : Elles auront lieu pendant la rencontre des membres de l'UICN qui se tiendra à Malaga du 5 au 8 septembre prochain

Le projet du Programme de l'UICN 2009-2012 fut élaboré compte tenu d'une analyse de situations exhaustives qui sera également achevée et enrichie moyennant les informations fournies par les nombreux membres de l'UICN. La section suivante vous offre un résumé des principales tendances en Méditerranée selon ce qui en ressort de cette analyse de situations.

2. LA MÉDITERRANÉE : SITUATION ET TENDANCES

Parmi les plus de 400 millions de personnes qui vivent dans les pays de l'arc méditerranéen, 135 millions vivent tout au long de la côte méditerranéenne. Il est estimé que la croissance de la population entre les années 2000 et 2025 dans les pays de la rive septentrionale atteindra environ 4 millions d'habitants, tandis que dans les nations des rives méridionales et orientales celle-ci atteindra environ 93 millions. Ce rythme de croissance de la population, avec la migration vers les zones côtières, surtout dans le sud et à l'est de la Méditerranée, a des conséquences sur l'environnement côtier, et ce qui est le plus important, sur sa

biodiversité. En outre, les pays méditerranéens sont des destinations touristiques internationales qui attirent près de 20 millions de visiteurs par an, la plupart desquels visitent les zones côtières.

L'une des caractéristiques principales de l'économie méditerranéenne est le degré élevé de dépendance de ses propres ressources naturelles. À la base de la construction de cette économie se trouvent les ressources naturelles, que ce soit en activités agricoles, touristiques, énergétiques, industrielles ou d'une autre nature. L'exploitation prolongée de ces ressources naturelles, y compris l'utilisation excessive et la gestion inadéquate des ressources hydriques, auront un effet nuisible sur la croissance de l'économie, la richesse et le bien-être social de la Méditerranée et ses peuples.

L'endémisme élevé de la région méditerranéenne a pesé dans sa désignation comme hotspot de la biodiversité. Toutefois, cette biodiversité se trouve en danger, principalement, en raison de la pression humaine (perte ou dégradation de l'habitat, la pollution, la surexploitation, etc.). Environ deux tiers des cétacés, un quart des amphibiens, 42 % des requins et des raies, plus de la moitié des espèces de poissons d'eau douce et 13% des reptiles se trouvent menacés d'extinction, tandis que plus de 10 espèces des vertébrés ont déjà disparu.

Les aires protégées établies dans toute la région de la Méditerranée contribuent non seulement à la conservation de celles-ci, mais aussi au bien-être humain, à mitiger la pauvreté et au développement durable. Ces aires servent aussi, parmi d'autres fonctions, à protéger les espèces et la diversité génétique, à maintenir les services écosystémiques, à garantir les moyens de subsistance des populations locales et à offrir un large éventail de produits et d'opportunités. Même si c'est vrai que le nombre et les dimensions des aires protégées ont augmenté, la perte de la diversité biologique dans la région continue. Certains aspects du système et de la gouvernance semblent prendre de l'importance parmi les causes de ladite perte pour la création et l'aménagement des espaces protégés en Méditerranée.

Il n'existe pas actuellement un cadre de la Méditerranée permettant aux États de travailler ensemble ou d'échanger des informations sur les intentions d'étendre la juridiction au-delà des mers territoriales. La création de ce cadre de dialogue renforcerait la stabilité des relations internationales entre les États de la région, et contribuerait à améliorer les systèmes de gouvernance environnementale en Méditerranée, notamment, en haute mer.

L'aquaculture doit affronter, de nos jours, un défi considérable : comment répondre aux attentes liées à la diminution de la pression de la flotte de pêche sur les ressources halieutiques et satisfaire la demande croissante de produits marins sur les marchés locaux et internationaux sans causer pour autant des problèmes environnementaux. Il convient spécialement, pour éviter d'éventuelles altérations environnementales et garantir un développement durable, que le secteur de l'aquaculture dispose de directives claires, faciles à utiliser et se basant sur des données scientifiques.

L'idée de créer un réseau d'aires marines protégées (AMP) suppose un progrès sur l'approche traditionnelle de création d'AMP comme entités indépendantes, quand des opportunités apparaissent. Ce concept de réseau indique que le tout est supérieur à l'addition des parties. Par le biais d'interphases et

interdépendances, les éléments individuels du réseau contribuent positivement à l'intégrité mutuelle, en même temps qu'ils favorisent la réduction de la vulnérabilité générale moyennant le partage des risques. Les connexions entre les AMP peuvent être d'ordre écologiques, socioéconomiques, ou des deux natures.

La nécessité d'augmenter le nombre d'habitats protégés et améliorer la qualité de la protection de ceux-ci dans les aires insuffisamment représentées de la mer Méditerranée devient évidente. Bien que les pays méridionaux et orientaux en Méditerranée aient identifié plus de vingt sites comme habitats uniques et importants qui exigent une protection, il n'y a eu que de très faibles progrès en cette matière pendant ces 15 dernières années. Il demeure une nécessité urgente de comprendre les causes potentielles du déphasage qui existe entre le niveau de protection des AMP européens et les pays tiers non européens, et qui pourrait inclure des aspects de gouvernance, de structures institutionnelles, de distribution de la richesse, de capital social et la capacité et les connaissances pour la conservation. Il faudrait réaliser, par ailleurs, des études complémentaires sur la biodiversité marine dans les aires citées dans le but de veiller à une conception adéquate des réserves marines.

Le changement climatique sera l'un des défis que la Méditerranée devra affronter à l'avenir. Les observations scientifiques confirment la perception que le réchauffement global et d'autres changements climatiques sont liés à l'augmentation des émissions de gazes à effets de serre (tels que le CO₂) produites par les activités humaines (énergie, transport, agriculture, etc.). Tous les pays méditerranéens sont confrontés à ce défi mondial. Les différents pays ont fait face à cette situation de manières très diverses par le biais, entre autres, de la mise en œuvre de législation nationale, de la participation du secteur privé, d'encouragement à la recherche scientifique et aux bonnes pratiques, de la quête de stratégies d'adaptation novatrice et, pour un petit nombre de pays, en le considérant comme une menace lointaine qui n'exige pas encore de mesures précises.

En raison de la menace additionnelle du changement climatique, la région méditerranéenne sera encore plus vulnérable à la sécheresse et à la désertification. Cette situation, accompagnée de la pression continue en faveur d'une croissance économique, et le rythme accéléré de croissance de la population dans la région de la Méditerranée, supposera une plus grande menace pour la sécurité alimentaire, à moins que des régimes de propriété de terrains cohérents soient établis et appliqués, dans des cadres légaux et institutionnels adéquats et au sein de politiques de gestion efficaces.

La détérioration des sols, la pauvreté, les pressions issues du développement et les facteurs climatiques agissent entre eux de manière complexe en exerçant une influence sur la sécurité alimentaire. Le développement d'une approche intégrée est donc indispensable pour aborder tous ces défis ; une approche qui combine une réforme institutionnelle et légale, des stratégies de développement économique et social, la création d'associations internationales, un développement des compétences et la viabilité financière.

L'utilisation des énergies en Méditerranée est liée à la croissance démographique et aux indicateurs de développement humain : au fur et à mesure qu'un pays se développe, les règles de consommation d'énergies augmentent. Les projections pour l'avenir de l'offre et la demande d'énergie dans la région supposent un

véritable défi, compte tenu de son impact potentiel sur la biodiversité, et ses conséquences économiques et socioéconomiques.

Cette vision générale des défis en Méditerranée met l'accent sur la nécessité urgente de développer un programme innovateur qui appréhende tous les problèmes émergents auxquels est confrontée la région, en soulignant en même temps l'importance des activités qui permettent de conserver la biodiversité et encourager l'utilisation durable des ressources naturelles. Les défis liés au changement climatique et à l'énergie doivent faire partie intégrale de ce programme, et ils doivent être analysés pour déterminer leur impact sur les moyens de subsistance des personnes et leur sécurité.

Le programme de l'UICN 2009-2012 – *En construisant un avenir* – répond de manière intelligente à ces défis, et ses domaines thématiques prioritaires permettent à l'UICN et à ses membres de travailler avec leurs partenaires dans un programme intégré se basant sur des résultats bénéfiques pour la région. Vous trouverez les détails des domaines thématiques prioritaires au chapitre 4.

3. PROPOSITION CONCERNANT LA VALEUR DE L'UICN

L'UICN est une organisation fondée sur la connaissance. Elle met à disposition des connaissances pratiques et politiques pour permettre aux autres de prendre des décisions informées. Elle fournit des connaissances et des outils, renforce la capacité d'utiliser ces outils, et aide à élaborer des politiques, des lois, des instruments et des institutions aussi efficaces que possible.

Notre stratégie du changement en ce qui concerne la Connaissance, l'Habilitation et la Gouvernance, se conjugue à notre chaîne de valeur pour influencer, encourager et aider les gestionnaires de ressources naturelles à mettre au point des pratiques plus durables. Les interventions de l'UICN peuvent se faire à n'importe quel niveau de la chaîne et reposent sur la compréhension du fait que donner les moyens d'utiliser les

LA STRATÉGIE DU CHANGEMENT DE L'UICN

Connaissance

L'UICN produit des connaissances qui sont appliqués par les utilisateurs-cible pour fournir un appui mesurable aux écosystèmes et au bien-être humain

Habilitation

L'UICN renforce les capacités et les possibilités des principaux acteurs dans les processus décisionnels pertinents

Gouvernance

L'UICN apporte des preuves et des orientations sur des accords nouveaux et plus efficaces en matière de politique et de gouvernance, encourageant la conservation de la biodiversité et

Les principaux atouts de l'Union sont ses réseaux dévoués de membres et d'experts bénévoles, ses membres composés aussi bien de gouvernements que d'organismes privés, et son Secrétariat mondial très motivé. Reconnaisant qu'il ne faut rien de moins qu'une alliance mondiale, de nouveaux modes de pensée et des solutions novatrices pour instaurer les changements nécessaires à l'avènement d'un monde plus durable, l'UICN aspire à gérer et à mener ses activités en jouant ses cartes maîtresses :

A. L'UICN offre des connaissances fiables et éprouvées et de solides capacités techniques

L'UICN est connue pour sa solide expertise scientifique en matière de conservation et de gestion durable des ressources, notamment pour ce qui est de la gestion des écosystèmes, de la préservation des milieux marins, forestiers et aquatiques, et de la conservation des espèces ; de la gestion des aires protégées ; du développement durable, en lien avec la réduction de la pauvreté ; et pour ses outils décisionnels et de gestion des ressources naturelles. La valeur de l'UICN en tant que source de connaissances fiable tient aux réseaux d'experts de ses commissions, à ses membres, ainsi qu'à son personnel hautement qualifié et dévoué. L'UICN compte bien développer sa capacité de produire des connaissances à la pointe du progrès, et de soutenir leur utilisation. Mais elle aspire aussi à développer sa capacité de relever les nouveaux défis de la conservation et du développement durable.

B. L'UICN génère des consensus et des partenariats pour l'action

Grâce à sa structure unique et à la crédibilité dont elle jouit, l'UICN est à même de rassembler un large éventail d'acteurs pour traiter les plus grands problèmes de conservation. L'Union peut rassembler des points de vue divergents, faire émerger des consensus et promouvoir des actions et des solutions conjointes.

C. L'UICN a une portée mondiale et stratégique

Les membres de l'UICN apprécient la portée et l'envergure mondiales de l'Union, et la possibilité qu'elle leur offre de partager des ressources au-delà des frontières politique et culturelles. L'Union a pour vocation d'associer les gouvernements, la société civile, les ONG, la science et le monde des affaires pour améliorer la politique et l'action en matière de conservation. Elle relie les activités de ses divers réseaux sur le terrain aux activités stratégiques mondiales. Et elle relie les problèmes et les solutions de la conservation aux objectifs plus large de la société, comme la sécurité et la pauvreté, aux plans tant national qu'international.

D. L'UICN est la représentante de la nature aux Nations Unies

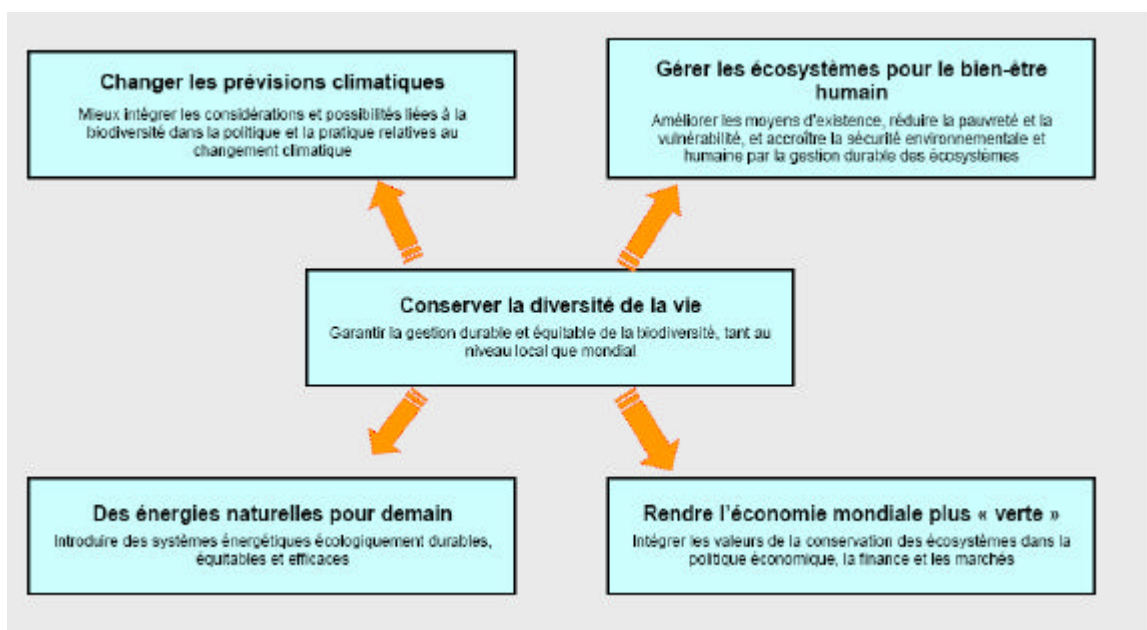
L'UICN est la seule organisation environnementale à avoir un siège à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette situation permet à ses membres d'accéder au vaste univers des débats internationaux sur l'environnement et le développement, et son statut d'Observateur aux Nations Unies lui permet de traduire les préoccupations de ses membres sur un plan international.

S'appuyant sur une gestion et une gouvernance pertinentes et ciblées, l'UICN s'efforce de garantir que, par la mise en commun de leurs connaissances, compétences et expertise, ses composantes parviennent à un degré d'influence et de pouvoir impossible à atteindre en agissant individuellement. Le Programme de l'UICN 2009-2012 s'appuie sur ces atouts uniques qu'il vise, dans la mesure du possible, à renforcer pour parvenir à la conservation et au développement durable à l'échelle mondiale et locale, dans l'intérêt des populations humaines et de la nature.

4. PRIORITÉS THÉMATIQUES GLOBALES ET RÉSULTATS GLOBAUX DE L'UICN

Le Programme de l'UICN vise à renforcer le travail essentiel de l'Union lié à la préservation de la diversité de la vie, tout en mettant sur pied des interventions plus efficaces et plus stratégiques en rapport avec l'agenda mondial du développement durable, en ce qui concerne le changement climatique, l'énergie, la pauvreté, la sécurité, l'économie et les marchés. Les cinq domaines thématiques prioritaires du Programme de l'UICN 2009-2012 ne sont pas égaux : Le domaine thématique prioritaire 1 (préservation de la diversité de la vie) sous-tend les domaines 2 à 5, et c'est

sur l'interaction entre les politiques et les pratiques environnementales avec les 4 autres domaines que se concentre le Programme de l'UICN 2009-2012.



Pour la toute première fois, le Programme de l'UICN 2009-2012 est entièrement orienté vers les résultats. Il comporte des indicateurs et des mesures de succès clairement établis pour chaque résultat au niveau mondial et des composantes de programme, destinés à suivre les progrès accomplis. Qui plus est, il reconnaît explicitement l'importance des thèmes multisectoriels, notamment la sensibilité culturelle, les approches fondées sur les droits et l'égalité entre les sexes, pour la réussite de la conservation.

Le programme 2009 – 2012 de l'UICN identifie un ensemble de 10 résultats globaux répartis dans 5 domaines thématiques prioritaires :

Domaine thématique prioritaire 1 - Conserver la diversité de la vie

Garantir la gestion durable et équitable de la biodiversité, tant au niveau local que mondial

Résultat global 1.1 : Mettre les politiques et les systèmes de gouvernance relatifs à la diversité biologique au service de la conservation de la biodiversité.

Résultat global 1.2 : Mettre à disposition et utiliser les normes, outils et connaissances de l'UICN relatifs à la gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace des ressources naturelles mondiales et régionales partagées.

Domaine thématique prioritaire 2 - Changer les prévisions climatiques

Mieux intégrer les considérations et possibilités liées à la biodiversité dans la politique et la pratique relatives au changement climatique

Résultat global 2.1 : Tenir compte des préoccupations liées à la biodiversité dans les politiques et pratiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, tant au niveau local que mondial.

Résultat global 2.2 : Adopter et appliquer des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique.

Domaine thématique prioritaire 3 - Des énergies naturelles pour demain

Introduire des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces

Résultat global 3.1 : Des politiques et des stratégies énergétiques pour atténuer l'impact de la croissance de la demande sur la diversité biologique.

Résultat global 3.2 : Les services écosystémiques qui sous-tendent l'énergie durable et équitable sont intégrés dans les politiques et stratégies énergétiques.

Domaine thématique prioritaire 4 - Gérer les écosystèmes pour le bien-être humain

Améliorer les moyens d'existence, réduire la pauvreté et la vulnérabilité, et accroître la sécurité environnementale et humaine par la gestion durable des écosystèmes

Résultat global 4.1 : Les politiques et les stratégies de développement aident les parties prenantes vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, à gérer les écosystèmes durablement pour améliorer leurs moyens d'existence.

Résultat global 4.2 : La gestion durable de l'environnement atténue la vulnérabilité aux risques naturels et aux conflits.

Domaine thématique prioritaire 5 - Une économie mondiale plus «verte»

Intégrer les valeurs de la conservation des écosystèmes dans la politique économique, la finance et les marchés

Résultat global 5.1 : Les politiques économiques, commerciales et d'investissement tiennent mieux compte de la valeur de la biodiversité.

Résultat global 5.2 : Des entreprises, des associations de l'industrie et des groupes de consommateurs intègrent la valeur des écosystèmes dans la planification et l'action.

5. RÉSULTATS ET SUBRÉSULTATS DE LA COMPOSANTE MÉDITERRANÉE

La structure du Programme de l'UICN vise à renforcer le travail essentiel de l'Union lié à la préservation de la diversité de la vie, tout en mettant sur pied des interventions plus efficaces et plus stratégiques en rapport avec l'agenda mondial du développement durable, en ce qui concerne le changement climatique, l'énergie, la pauvreté, la sécurité, l'économie et les marchés.

Cet alinéa désigne les résultats et subrésultats dans lesquels l'UICN-Med collaborera étroitement avec ses membres et ses partenaires pour mettre en oeuvre le programme 2009-2012, dans un effort pour établir dans les années à venir une différence dans la région méditerranéenne. Ce programme repose sur les domaines thématiques prioritaires du Programme global de l'UICN – *En construisant un avenir* - et contribue à ses résultats. Pendant les quatre années du programme quadriennal de l'UICN-Med mettra en oeuvre des plans de travail annuel se basant sur lesdits résultats, dans le but d'offrir un programme exhaustif qui réponde aux priorités régionales, et qui engage les membres, les partenaires et les nouveaux associés pour ainsi atteindre des résultats précieux et effectifs.

Domaine thématique prioritaire 1 - Conserver la diversité de la vie Garantir la gestion durable et équitable de la biodiversité, tant au niveau local que mondial

Résultat global 1.1 : Mettre les politiques et les systèmes de gouvernance relatifs à la diversité biologique au service de la conservation de la biodiversité.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
1.1.1 Développement d'un réseau cohérent et représentatif d'aires protégées en Méditerranée	Une plus grande connaissance des espèces, des habitats et des paysages de la région qui étaient insuffisamment étudiés et protégés Identification des priorités et encouragement des politiques issues d'une analyse exhaustive des données sur les paysages, les habitats et des espèces Identification des synergies grâce au Plan d'action en Méditerranée de la Convention de Barcelone, la Commission générale des pêches en Méditerranée (GFCM) et à d'autres agents importants à l'objet d'encourager un système spatial pour la protection de la biodiversité marine en Méditerranée
1.1.2 L'amélioration de la gestion de la Méditerranée	L'établissement d'un dialogue multilatéral pour la gestion de la Méditerranée L'amélioration du cadre politique pour la gouvernance marine en haute mer
1.1.3 Stratégies de soutien pour le développement des bailleurs de fonds et des agences de	Plus forte sensibilisation des bailleurs de fonds et des agences de coopération sur les priorités et les recommandations en matière de conservation

coopération qui considèrent, notamment, les questions prioritaires pour la conservation de la biodiversité en Méditerranée	Identification des priorités en matière de conservation en Méditerranée et des informations de développement de celles-ci à travers une plateforme d'information offerte par l'UICN et ses fondateurs
---	---

Résultat global 1.2 : Mettre à disposition et utiliser les normes, outils et connaissances de l'UICN relatifs à la gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace des ressources naturelles mondiales et régionales partagées.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
1.2.1 Les stratégies de conservation d'au moins quatre pays et un accord régional ont incorporé les sujets des espèces menacées (et envahissantes) dans leurs dispositions	La révision des annexes relatives aux espèces comprises dans la Convention de Barcelone a pris en considération les dernières mises à jour des espèces de l'UICN Des processus nationaux pour l'évaluation d'espèces ont été établis et ceux-ci ont été incorporés dans les politiques de conservation Une évaluation a été réalisée sur la situation régionale et les menaces qui touchent 8 groupes taxinomiques
1.2.2 Les mesures nationales de conservation d'au moins quatre pays méditerranéens ont intégré les engagements internationaux	Deux pays ont intégré les programmes de travail du CDB relatif aux aires protégées (POWPA) dans leurs politiques nationales de conservation L'approche d'écosystème sert d'orientation pour les actions de développement durable de 4 secteurs prioritaires Des initiatives pilotes ont été réalisées pour contribuer à la mise en oeuvre des plans d'action de l'OMI (eau de ballast, aires marines spécialement sensibles- ZMES)

Domaine thématique prioritaire 2 - Changer les prévisions climatiques

Mieux intégrer les considérations et possibilités liées à la biodiversité dans la politique et la pratique relatives au changement climatique

Résultat global 2.1 : Tenir compte des préoccupations liées à la biodiversité dans les politiques et pratiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, tant au niveau local que mondial.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
2.1.1 L'amélioration effective du rôle des pays en Méditerranée méridionale et orientale dans les négociations sur les politiques de changement climatique au niveau mondial.	Les documents de prise de position de l'UICN manifestent spécifiquement les problèmes régionaux (Med) Les stratégies de l'UICN sur le changement climatique relatif aux différentes espèces font l'objet d'une notification aux membres et aux

	partenaires dans le but de faciliter leur participation dans les débats régionaux
--	---

Résultat global 2.2 : Adopter et appliquer des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
2.2.1 Mise en pratique de stratégies d'adaptation se basant sur le genre dans certaines aires prioritaires où l'UICN et ses membres participent activement, dans le but d'améliorer la sécurité des communautés vulnérables	Réalisation d'une évaluation de vulnérabilité relative des différents groupes au changement climatique Dans le but de renforcer la résistance sociale, des projets pilotes dans, au moins, 3 domaines prioritaires ont été définis et mis en oeuvre, en prêtant une attention spéciale aux communautés de zones arides et des îles
2.2.2 Développement et mise en pratique des stratégies d'adaptation aux impacts du changement climatique dans, au moins, trois écosystèmes méditerranéens prioritaires (bois, marin, hydrique).	Des stratégies d'adaptation des bois méditerranéens au changement climatique dans au moins, deux sites pilotes ont été développés et mis en oeuvre Les principes de résistance écologique, de la manière comme ils ont été développés pour les récifs de corail, ont également été appliqués aux habitats marins de la Méditerranée Les connaissances de l'UICN sur les flux environnementaux ont été stimulées et testées dans, au moins, deux sites en Méditerranée

Domaine thématique prioritaire 3 - Des énergies naturelles pour demain

Introduire des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces

Résultat global 3.1 : Des politiques et des stratégies énergétiques pour atténuer l'impact de la croissance de la demande sur la diversité biologique.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
3.1.1 Développement et mise en oeuvre, de la part du secteur des énergies, des initiatives pour mitiger l'impact de leurs activités sur la biodiversité dans, au moins, trois sites pilotes	Un dialogue a été entrepris avec le secteur des énergies dans le but d'intégrer les problèmes de conservation dans leurs activités de développement Des directives sur les bonnes pratiques ont été élaborées et mises en pratique en collaboration avec le Programme Affaires et Biodiversité

Résultat global 3.2 : Les services écosystémiques qui sous-tendent l'énergie durable et équitable sont intégrés dans les politiques et stratégies énergétiques.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
---	--

<p>3.2.1</p> <p>L'incorporation d'outils et de méthodes de gestion d'impact (éviter/ mitiger / compenser) dans des initiatives de développement des énergies dans, au moins, deux pays méditerranéens</p>	<p>Une analyse des coûts et des profits et des évaluations d'impact de certaines options d'énergie alternative ont été réalisés dans, au moins, deux pays.</p> <p>Des connaissances et une consultation d'experts ont aussi été facilitées à 2 pays de la Méditerranée, au moins, pour évaluer l'impact des initiatives de développement des énergies</p> <p>Des instruments de compensation de biodiversité (déclaration d'espace protégé, restauration du paysage, crédits d'émissions de carbone, etc.) ont été développés</p>
<p>3.2.2</p> <p>L'établissement d'incitations pour veiller à l'utilisation durable des écosystèmes dépendants de sources énergétiques dans, au moins, trois sites pilotes</p>	<p>Des sources d'énergie alternative à des fins commerciales ont été identifiées</p> <p>Des partenaires potentiels, notamment, du secteur privé ont été identifiés</p> <p>Des encouragements économiques, institutionnels, légaux et politiques adaptables au contexte méditerranéen ont été aussi développés et mis en oeuvre</p>

Domaine thématique prioritaire 4 - Gérer les écosystèmes pour le bien-être humain

Améliorer les moyens d'existence, réduire la pauvreté et la vulnérabilité, et accroître la sécurité environnementale et humaine par la gestion durable des écosystèmes

Résultat global 4.1 : Les politiques et les stratégies de développement aident les parties prenantes vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, à gérer les écosystèmes durablement pour améliorer leurs moyens d'existence.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
<p>4.1.1</p> <p>Formation des communautés pour examiner les biens et les services écosystémiques au moment de développer des activités d'aquaculture</p>	<p>L'approche des écosystèmes pour le développement de l'aquaculture a été testée sur 5 sites pilotes</p> <p>Des directives pour l'application de l'approche écosystémique en aquaculture ont fait l'objet d'un développement puis d'une vulgarisation</p>

Résultat global 4.2 : La gestion durable de l'environnement atténue la vulnérabilité aux risques naturels et aux conflits.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
<p>4.2.1</p> <p>Augmentation de la sécurité (alimentaire, sanitaire, etc.) des communautés, notamment dans les zones arides, par le biais d'une</p>	<p>Une plus grande compréhension a été atteinte sur les usages et les méthodes traditionnelles (prélèvement d'eau, aménagement du sol, activités de pacages, conservation et diversification de la biodiversité, etc.)</p>

gestion traditionnelle des ressources dans, au moins, cinq des initiatives pilotes	Son importance a été identifiée en relation avec les conditions économiques, démographiques et écologiques actuelles par le biais de 5 initiatives pilotes et l'application de la méthodologie sur 3 sites pilotes
4.2.2 L'amélioration de la résistance des communautés aux changements naturels et politiques dans cinq aires prioritaires	La résistance des communautés a été évaluée dans 4 pays, de même que 2 priorités principales, y compris les îles Les groupes vulnérables, les menaces et les outils potentiels (espaces protégées, restauration des bois, coopération dans la gestion, etc.) ont été identifiés pour faire face à ces menaces
4.2.3 Les biens et les services écosystémiques contribuent de manière directe, équitable et durable à améliorer les moyens de subsistance dans, au moins, huit aires sélectionnées	Les principes de tourisme durable ont été promus dans, au moins, 3 projets en contribuant à la subsistance des communautés qui vivent dans et autour des aires protégées ; Au moins 2 des initiatives pilotes ont été mises en oeuvre pour la formation des femmes dans des communautés dépendantes de la biodiversité

**Domaine thématique prioritaire 5 - Une économie mondiale plus «verte»
Intégrer les valeurs de la conservation des écosystèmes dans la politique économique, la finance et les marchés**

Résultat global 5.1 : Les politiques économiques, commerciales et d'investissement tiennent mieux compte de la valeur de la biodiversité.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
5.1.1 Certains secteurs prioritaires (aquaculture, tourisme, trafic maritime) ont intégré spécialement les problèmes de biodiversité dans leurs activités	Les pays côtiers de la Méditerranée ont intégré dans leur réglementation maritime les risques que le trafic maritime peut supposer pour la biodiversité L'UICN/Med, les chambres de commerce de la Méditerranée et d'autres agents importants (Organisation mondiale de tourisme) ont développé et appliqué les principes de tourisme durable dans la région Des directives pour le développement durable de l'aquaculture dans la région ont été élaborées, vulgarisées et appliquées en collaboration avec les organisations de producteurs aquacoles, les gouvernements nationaux et régionaux et les agences intergouvernementales.

Résultat global 5.2 : Des entreprises, des associations de l'industrie et des groupes de consommateurs intègrent la valeur des écosystèmes dans la planification et l'action.

Résultats du Programme thématique de l'UICN-Med	Subrésultats du Programme thématique de l'UICN-Med
<p>5.2.1</p> <p>Cinq entreprises de premier ordre ont incorporé spécifiquement les soucis environnementaux dans leurs plans de responsabilité sociale corporative</p>	<p>Des politiques corporatives internes qui soutiennent la conservation de l'environnement (aides pour l'environnement, microcrédits, fonds pour l'environnement, les parrainages, les meilleures pratiques, les codes déontologiques, etc.) ont été identifiées et encouragées dans, au moins, 5 entreprises/associations privées</p> <p>Des compagnies maritimes méditerranéennes, leaders du secteur, ont adopté les plans d'action qui gèrent les risques que le trafic maritime peut supposer pour la biodiversité</p>
<p>5.2.2</p> <p>L'amélioration du financement pour la conservation par le biais du développement d'initiatives entrepreneuriales écologiques</p>	<p>Des évaluations d'opportunités entrepreneuriales ont été menées par le biais d'une collaboration Nord-Sud qui contribue au développement des affaires se basant sur les écosystèmes (commerce équitable, étiquetage, etc.), en se centrant notamment dans la formation de la femme</p> <p>L'association publique-privé dans 2 aires pilotes ont été examinée, en collaboration avec le Programme Affaires et Biodiversité</p>